

CESSION DE FONDS COMMERCE ELEMENTS A FOURNIR

- Si le cédant/cessionnaire est une personne physique : livret de famille, CNI, carte vitale
- Si le cédant/cessionnaire est une personne société : statuts, Kbis
- RIB cédant pour versement du prix et RIB cessionnaire pour restitution du solde de compte
- Prix de cession convenu entre les parties (ventiler fonds/matériel, hors marchandises)
- Acte d'achat du fonds de commerce cédé
- Bail commercial et ses renouvellements ou avenants
- Trois dernières quittances de loyer
- Si le bail a été acquis, copie de la cession de droit au bail
- Coordonnées de l'expert-comptable (3 derniers bilans + attestation C.A. et B.C. arrêtés à la date de la promesse)
- Liste détaillée et évaluée du mobilier cédé avec le fonds
- Liste du personnel avec copie de leur contrat de travail et dernier bulletin de paye (préciser si primes et avantages)
- Copie des contrats en cours devant être cédés avec le fonds
- Copie des autorisations administratives (licence IV, FDJ...)
- Rapports de commission (hygiène et sécurité/électricité/accès handicap...)
- Diagnostics techniques (amiante, DPE...), électricité auprès de l'APAVE, ponts élévateurs pour garage